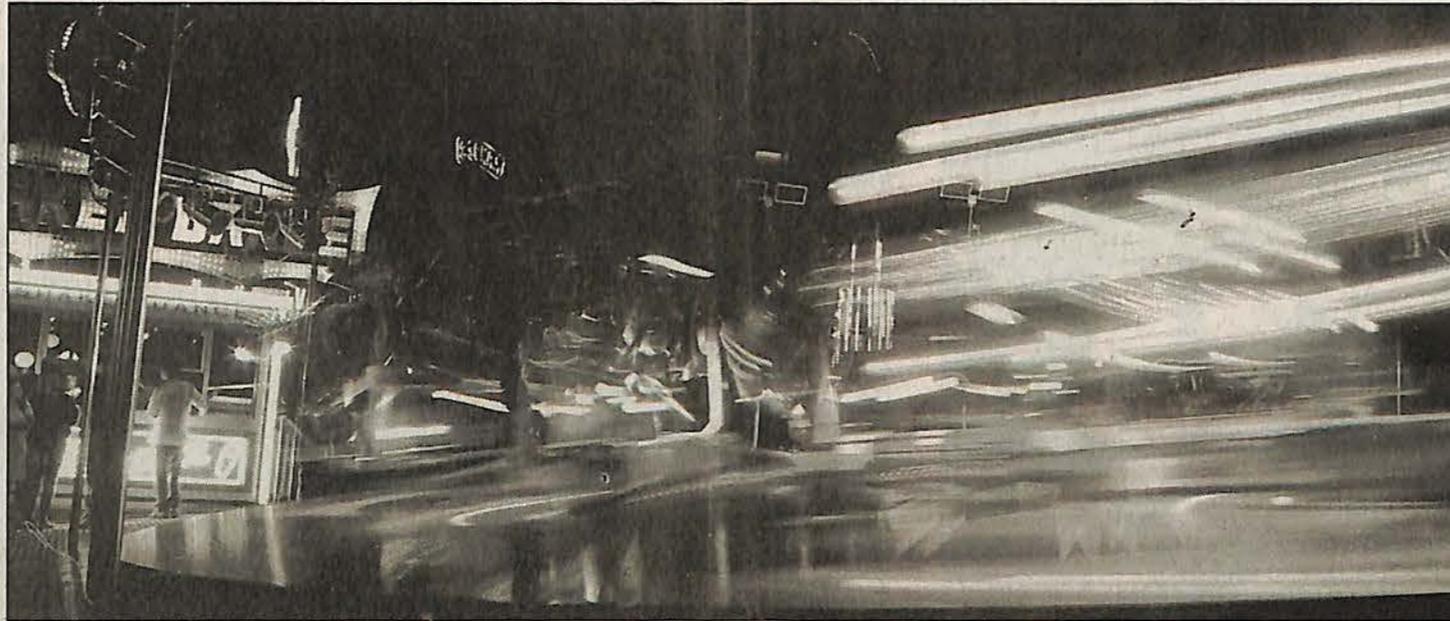


Les ministres alertés

Maurice Paul demande au garde des Sceaux et au ministre de l'Intérieur de faire appliquer les décisions de justice concernant l'expulsion des forains du Luna-Park

Maurice Paul est aussi entêté que les forains. Hier matin, le maire de La Seyne, fort des deux ordonnances de référé prononçant l'expulsion des occupants du terrain des Sablettes, a adressé deux télégrammes au plus haut de l'Etat, l'un au ministre de la Justice, Garde des Sceaux, l'autre au ministre de l'Intérieur. Une dernière requête du premier magistrat de la ville qui voit d'un très mauvais oeil l'ouverture du Luna Park annoncée pour ce soir 21 heures, par les forains jugés, par deux fois, hors-la-loi.

LES relations entre le maire de La Seyne et le préfet du Var risquent fort de se tendre si l'on en juge par le contenu du télégramme adressé, hier, par Maurice Paul à Jacques Toubon, Garde des Sceaux - ministre de la Justice, auquel il déclare : "je vous demande instamment



Ce soir, les manèges entreront en action au Luna-Park des Sablettes.

(Photo doc Stéphane Doussot.)

de mettre en demeure Monsieur le Préfet du Var d'appliquer les décisions de justice dans l'affaire : commune de la Seyne contre Forains des Sablettes, ordonnances de référés des 18 et 25 juin du TGI de

Toulon. Attends votre réponse et vous remercie." Quelques minutes plus tard, Maurice Paul adressait un second télégramme, au ministre de l'Intérieur cette fois, demandant à Jean-Louis Debré "d'intervenir

auprès de Monsieur le Préfet du Var afin que l'autorité et les pouvoirs de police d'un maire ne soient plus bafoués, que l'ordre public soit respecté et les décisions de justice appliquées par votre représentant dans le département du Var."

TOURNEZ MANEGES !

Hier soir, à 17 heures, en préfecture du Var, on nous déclarait ne pas être informé de l'expédition des deux télégrammes signés de la main du maire de La Seyne aux ministres de tutelle.

De ce côté, on évita donc tout commentaire.

A la même heure, Maurice Paul était lui aussi sans nouvelles de ses deux missives urgentes adressées aux ministres, et lançait un nouvel appel à la population afin que celle-ci sache que "si elle pénètre sur le site du Luna Park, c'est à ses risques et périls, la ville étant, par les deux déci-

sions de justice, dégagée de toute responsabilité."

Les forains, indifférents au vacarme qu'ils provoquent en mairie, ont travaillé toute la journée d'hier au montage des manèges qu'ils mettront en mouvement ce soir à 21 heures, soit peu de temps après que les élus locaux auront inauguré le nouveau marché artisanal des Sablettes qui se mettra en place tous les soirs, en juillet et août.

Plusieurs témoignages de soutien ont été adressés, hier encore, aux forains des Sablettes, dont un de l'intersyndicale de La Toile et de l'Evènement, télégramme dont copie a été transmise à la Présidence de La République et à la Fondation Danielle Mitterrand, et un autre du Cirque Pinder Jean Richard, dont le pdg "espère que cette situation de tension trouvera une solution positive par l'apaisement et la négociation."

A.F.

Bernard Périn en appelle au bon sens

Conseiller municipal sans étiquette, Bernard Périn nous a fait parvenir cette tribune dans laquelle il prône la bonne volonté de part et d'autre

■ **IMPLANTE** depuis 1990, de juin à septembre sur des terrains concédés par l'Etat à la Ville (Convention valable uniquement pour des activités culturelles et commerciales saisonnières), le Luna Park est une nouvelle fois l'objet de vives polémiques.

"Depuis 1990, aucune délibération n'a été soumise au vote des élus pour leur demander de se prononcer sur l'opportunité d'avoir ou non une fête foraine aux Sablettes.

Il y a eu, certes, des discussions en conseil municipal, mais jamais de vote pour ou contre la présence du Luna Park. Toutes les municipalités successives, Scaglia, Hérisson et Paul, ont régularisé chaque année en juillet la situation juridique des forains en signant avec eux une convention.

"Une délibération par contre a été soumise aux élus le 11 juin dernier en conseil municipal. Elle concerne l'installation d'une fête foraine en centre-ville, place de la Lune, du 5 au 21 Juillet 1996.

Aucune délibération au cours de ce conseil pour interroger les élus sur l'opportunité d'une fête foraine aux Sablettes.

Par contre, discussion sur les nuisances du Luna Park des Sablettes pour justifier l'installation pour deux ans d'un karting en lieu et place.

Comprenez qui pourra ! "Je souhaite donc qu'il y ait un débat sérieux au conseil municipal du 10 juillet prochain sur le devenir touristique et culturel de Tamaris et des Sablettes, et de la politique à engager en matière d'équipements, d'animations et d'évènements.

"Je trouverais paradoxal qu'après avoir affirmé dernièrement sa volonté de faire aboutir le classement de La Seyne en station touristique, avec tout le cortège d'animations et de fréquentation populaire que cela

entraînerait, que par pur opportunisme politique vis-à-vis de quelques riverains mécontents, le maire veuille transformer les Sablettes et Tamaris en un "Larzac Bis".

Ce serait méconnaître les importantes retombées économiques du tourisme, en termes financiers et d'emplois pour une ville comme La Seyne sur Mer.

"Le maire doit jouer franc jeu et arrêter de botter en touche (voir la réaction du maire d'Ollioules !).

Les forains ont clairement indiqué qu'ils venaient aux Sablettes pour la dernière année, la ville ayant un projet de parc paysager sur les Sablettes, dont les travaux doivent commencer, selon les propos du maire, début 1997.

"Il serait donc raisonnable de trouver un accord pour cette année, entre la Ville et les forains, afin que la saison touristique démarre sous les meilleurs auspices, pour la joie des petits et des grands.

Il faudra que toutes les garanties soient données et mises en oeuvre afin de réduire au maximum les nuisances diverses, et préserver ainsi la quiétude de la partie de notre population la plus affectée par la vie nocturne estivale des Sablettes.

"Cette population doit aussi comprendre qu'une ville à vocation touristique profite largement des retombées économiques et financières que génèrent ses animations et ses événements, publics et privés.

"J'espère que chacun saura mettre un peu de bonne volonté dans cette affaire qui ne me paraît décidément pas aussi grave que certains se plaisent à le dire, ou à l'agiter.

L'avenir appartient aux hommes de bonne volonté. J'espère qu'il en reste encore quelques-uns à La Seyne sur Mer."